

E 2001 (D) 3/305

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,  
au Département politique<sup>1</sup>*

*Transcription*

T B 2398 Nr. 32.

Roma, 12 mai 1939, 12.20 h.  
(reçu: 12 mai, 16.15)

Hier soir, à dîner Cour, M. Mussolini me demanda si préoccupations en Suisse se calmaient en déclarant que nous pouvions être plus rassurés que n'importe quel autre pays<sup>2</sup>.

---

1. *Annotation manuscrite au bas*: Etat-major en informé, 12.5.39.

2. *Dans une lettre du même jour, Ruegger précise au Département politique que Mussolini a déclaré*: s'il y a un peuple qui peut dormir tranquille (dormire fra due gancaiali), c'est bien la Suisse [...] à laquelle personne ne touchera (E 2300 Rom/39).

